

LE CONSEIL DU MBAM CORRIGE LES FAITS ET EN APPELLE À DAVANTAGE DE RÉSERVE

Montréal, le 28 août 2020 – Il vient un moment où les gens doivent cesser de dire ou d’écrire n’importe quoi. Il vient un moment où il est impossible de demeurer silencieux devant un flot interminable de mensonges véhiculés par des personnes devenues les porte-voix de madame Bondil et par un membre du conseil d’administration du Musée qui manque à tout le moins à son devoir de réserve. Devant les critiques et les accusations calomnieuses qui fusent de toutes parts, basées sur des faits inexistantes, le conseil n’a pas le choix que de répondre et de rétablir la vérité.

Soyons clairs. En prenant la décision de mettre fin au contrat de Nathalie Bondil en tant que directrice générale et conservatrice en chef du Musée des beaux-arts de Montréal, les membres du conseil d’administration savaient ce qu’ils faisaient et étaient pleinement justifiés de le faire. Pour eux, le climat malsain qui régnait depuis trop longtemps au sein de l’institution ne pouvait perdurer plus longtemps. Appuyés par un rapport préparé par des experts en gestion des ressources humaines qui levait le voile sur ce climat de travail instauré sous la direction de madame Bondil et par les témoignages de nombreux employés, présents et passés, les membres du conseil ont agi en toute connaissance de cause. Comment peut-on dire que les membres du conseil n’ont pas été exposés au rapport alors qu’une présentation PowerPoint de 90 pages, préparée et présentée par la firme RH indépendante, et détaillant les constats et recommandations leur fut présentée ? Une rencontre à laquelle le membre dissident du conseil, monsieur Joe Battat, assistait contrairement à ses dires. Comment peut-on affirmer que madame Bondil n’a jamais été mise au courant des conclusions du rapport alors que des heures de rencontres ont eu lieu en sa présence pour lui présenter et discuter du rapport, de ses constats et de ses recommandations ? Malgré des efforts pour trouver une solution avec elle, les membres du conseil se sont heurtés à son déni et à son intransigeance à plusieurs égards qui ne laissaient guère de choix que de mettre un terme à son contrat. Madame Bondil avait alors perdu la confiance du conseil d’administration et ne pouvait plus diriger le Musée.

Il est étonnant de constater que, bien qu’une centaine d’employés du Musée aient récemment décidé de témoigner courageusement des abus de l’ère Bondil, certaines personnes continuent à croire que son congédiement est une injustice. D’ailleurs, comment peut-on prétendre être un défenseur des grands principes de gouvernance, comme Michel Nadeau, tout en faisant fi des graves problèmes de gestion à l’intérieur des murs du Musée? Ces gens auraient eu avantage à parler à toutes ces femmes et tous ces hommes qui sont la véritable âme du Musée avant d’écrire et de dire n’importe quoi, simplement pour faire plaisir à celle qui alimente leur obsession. Pire encore, vouloir minimiser le climat qui prévalait au Musée en le ramenant à une simple anecdote survenue lors d’une exposition tenue à l’automne dernier démontre leur mauvaise foi.

Les mêmes personnes qui réclament aujourd’hui le retour de madame Bondil auraient eu tout intérêt à discuter avec les membres du conseil d’administration. Ils auraient été en mesure de constater que justement le conseil a offert à madame Bondil les mêmes conditions où elle aurait été en mesure de continuer à travailler sur les projets qui lui tenaient à cœur, tout en profitant d’un arrangement financier fort avantageux pour elle. Malheureusement, elle a refusé et aura préféré la voie de la confrontation.

On accuse aussi le conseil d’administration d’avoir été mis devant un fait accompli par son président à qui certains prêtent des intentions de vouloir diriger le Musée. C’est bien mal le connaître et c’est bien mal connaître les membres du conseil. Oui, Michel de la Chenelière était très présent au Musée, comme d’ailleurs d’autres membres du conseil inquiets de la gestion administrative de l’ancienne directrice générale. Que ce soit pour l’embauche de la directrice de la conservation

ou pour la décision de mettre fin au contrat de madame Bondil, le conseil d'administration avait en mains toute l'information nécessaire pour prendre les décisions qui s'imposaient. Il s'agissait de décisions collectives et non de celles du président du conseil. Il est d'ailleurs étonnant que Michel Nadeau ne se souvienne pas qu'il a lui-même félicité le président du conseil pour la qualité du processus menant à l'embauche de la nouvelle directrice de la conservation, une embauche, il faut le rappeler, qui a été saluée par l'ensemble de l'équipe de conservation du Musée.

En terminant, rappelons-nous que la ministre de la Culture et des Communications a mandaté un expert qui mène actuellement une série d'entretiens et de rencontres afin de faire toute la lumière sur les événements. Précisons au passage que ce dernier s'est vu remettre, en échange d'une extrême confidentialité, le rapport ayant notamment mené à la décision du conseil d'administration de mettre fin au contrat de l'ancienne directrice générale du Musée. Maintenant, il faut attendre les résultats de ce travail qui permettront, nous l'espérons, de tourner une fois pour toutes la page sur cette situation malheureuse pour le Musée et ses employés. Une sagesse qui devrait animer tous ceux et toutes celles qui participent au débat.

Sources : Alix d'Anglejan-Chatillon, Clare A Chiu, Jonathan Deitcher, Michel de la Chenelière, Sylvie Demers, Marcel Elephant, Roger Fournelle, Sari Hornstein, Jean Houde, Sénateur Serge Joyal, G. Pierre Lapointe, Brian M. Levitt (président honoraire), René Malo, Stéphanie Marchand, Lillian Mauer, Alanis Obomsawin, Jacques Parisien (président honoraire), Jessica Pathy, Rémi Quirion, Julia Reitman et Michaela Sheaf.

Téléchargez une fiche d'information complémentaire résumant les faits [en cliquant ici](#).